

Le ré-usage, une condition nécessaire de la patrimonialisation ?

Les structures héritées de l'activité minière présentent la particularité, comme la plupart des sites industriels abandonnés, de ne pas être considérées immédiatement, ou de façon consensuelle, comme des éléments de patrimoine. Le processus de patrimonialisation¹ se heurte à des obstacles esthétiques ou psychologiques (un terril ou une cokerie ne sont pas perçus comme des « monuments » à contempler ou visiter...) mais aussi à des impératifs économiques : lorsque à partir des années 1960 l'activité minière a été arrêtée, les HBNPC² voient avant tout les lieux comme des immobilisations (foncières, immobilières ou mobilières) qu'il s'agit désormais de rentabiliser. Pour les habitants du Bassin minier, pour leurs élus, pour l'État, la priorité est à la reconversion, qui suppose parfois un démantèlement des installations pour permettre le développement d'une activité de remplacement. Puisqu'il ne s'agit pas d'une évidence, la sauvegarde des sites présuppose donc l'existence d'un projet : il faut savoir ce qu'on va en faire, et s'assurer d'un financement durable. C'est pourquoi nous aborderons ici la question du ré-usage des lieux : le terme englobe à la fois la question de la reconversion (développement d'une activité alternative à celle qui a pris fin), dont on verra qu'elle a pu être à la fois la cause du choix de la destruction des sites ou à l'inverse un argument en faveur de leur préservation, mais aussi celle des aménagements qui, sans forcément implanter une activité sur les friches, ont permis leur valorisation.

Le Valenciennois offre un exemple particulier, dans la mesure où l'arrêt de l'activité n'est pas lié à la crise du charbon de la deuxième moitié du 20^e siècle : on y trouve les fosses les plus anciennes du Bassin minier, ouvertes depuis les années 1720, mais qui ferment progressivement, lorsque les veines de charbon sont épuisées ou trop profondes, pour être reconstruites un peu plus loin. On est alors à une époque où il n'est pas question d'y voir un « patrimoine » (notion de toute façon anachronique dans le sens culturel qu'on lui donne aujourd'hui). Les puits sont donc comblés, et la plupart des bâtiments (souvent en bois ou en briques) détruits : de ces anciennes fosses établies par la Compagnie des mines d'Anzin, il ne reste presque aucune trace aujourd'hui, hormis des plaques qui matérialisent les anciennes têtes de puits, établies par les Charbonnages de France au début du 21^e siècle.

Les rares éléments qui subsistent ont dû leur survie à l'attribution d'une nouvelle fonction, qui a si bien remplacé la première que le caractère « minier » du bâtiment a parfois été en partie occulté :

- à Fresnes-sur-Escaut, on trouve sur le site de l'ancienne fosse du Sarreau une tour en briques surmontée de créneaux qui lui donnent un aspect faussement médiéval. Celle-ci a longtemps été prise pour un ancien chevalement, mais des recherches récentes ont permis de comprendre qu'elle accueillait en réalité une pompe à feu, c'est-à-dire une machine à vapeur dite de « Newcomen » (*PPO du dernier thème du programme d'Histoire de seconde*), qui pompait les eaux d'infiltration pour éviter l'inondation du puits et des galeries. Après l'arrêt de l'exploitation en 1859, le puits est comblé mais la pompe à feu continue de fonctionner jusqu'en 1861. Si la fosse d'extraction est détruite au tournant du 20^e siècle, le bâtiment de la pompe à feu est quant à lui resté en l'état. Il acquiert à la fin des années 1930 une fonction militaire défensive avec l'ajout d'un blockhaus en béton qui a lui aussi été conservé.

- À la Sentinelle, au sud de Valenciennes, l'ancienne fosse fermée en 1830 est

1 Processus par lequel un lieu ou un élément de culture devient perçu comme un héritage devant être transmis aux générations suivantes.

2 Houillères du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, établissement public en charge des mines depuis la nationalisation de Compagnies minières privées en 1946, sous l'égide des Charbonnages de France.

transformée quelques années plus tard en église Sainte-Barbe, autour de laquelle ont été également conservés les corons qui, construits à partir de 1825, sont les plus anciens du Bassin minier à avoir été conservés.

- à Denain, la fosse « Mathilde » est fermée en 1863 après une trentaine d'années d'exploitation. Le bâtiment est alors conservé pour être reconverti en logements pour les maîtres-ouvriers. Devenue propriété privée et habitée jusqu'au début du 21^e siècle, la fosse fait partie aujourd'hui des sites miniers les plus anciens, mais son état de conservation soulève des inquiétudes.

La disparition de la majorité des premiers sites d'extraction s'explique donc par les matériaux utilisés et par une recherche de rentabilité pour les Compagnies. Tout au long du XIX^e siècle, l'évolution des techniques modifie la situation : les progrès rapides font que, désormais, il n'est plus nécessaire d'abandonner un site pour déplacer l'activité, puisqu'on est capable de creuser de plus en plus profondément. La question de la reconversion d'une fosse fermée ne se pose donc plus avant les années 1960, lorsque débute le processus d'arrêt de l'exploitation du Bassin minier. A ce moment, la disparition des emplois liés à la mine entraîne un brutal changement d'image pour la région : à peine 15 ans après la Bataille du charbon pendant laquelle les mineurs avaient été célébrés comme les « Premiers ouvriers de France », les mines deviennent le symbole d'une mono-industrie révolue, associée à des représentations majoritairement négatives (noirceur, pollution, chômage et pauvreté...). Dans un contexte de crise industrielle généralisée, la priorité est mise sur la reconversion économique à court terme. Les sites d'extraction sont par conséquent rasés, les terrils sont ré-exploités³ ou sont « verdis » pour les faire disparaître du paysage.

Dans cette première période, on compte de rares exceptions, dont la principale est la fosse Delloye, à Lewarde. C'est là que dès les années 1970 les Houillères décident de conserver les bâtiments miniers pour y établir un centre « historique ». Il s'agit avant tout d'en faire un lieu de conservation de la mémoire du savoir-faire minier, en y regroupant des machines techniques puis les archives des HBNPC et des anciennes compagnies qui les avaient précédées. En 1984, une dizaine d'années après cette première décision, le Centre historique minier ouvre ses portes en public en tant que musée de la mine, chargé de transmettre la mémoire de presque trois siècles d'exploitation.

En dehors de ce cas particulier, les rares démarches de protection du patrimoine minier sont l'initiative d'élus locaux, de passionnés et d'anciens mineurs, qui combinent leurs efforts pour faire reconnaître la valeur identitaire de ces bâtiments et paysages et en obtenir la préservation. Des associations se forment, comme la Chaîne des Terrils, fondée en 1989, qui mène un combat pour obtenir la conservation et l'entretien des terrils et des cavaliers, dans une démarche patrimoniale et de développement durable. Des groupes locaux luttent dans les années 1990 pour empêcher désormais la destruction des bâtiments ou au moins des symboles forts que sont les chevalements : ainsi, l'association ACCUSTO SECI, composée d'anciens mineurs d'Oignies, contribue à la sauvegarde du dernier site en fonctionnement du Bassin en assurant la garde et l'entretien des bâtiments et des machines. Mais ces associations ainsi que les élus, dont le rôle se révèle souvent déterminant, se heurtent rapidement à la question du ré-usage : sauvegarder les installations, pour quoi faire ? Qu'il soit envisagé une reconversion vers une autre activité économique ou l'établissement d'un musée, le problème de la rentabilité du projet représente un obstacle essentiel : ainsi, lors de la fermeture de la fosse Barrois, dans le Douaisis, plusieurs projets furent développés afin de sauvegarder le site, ou au moins les deux tours bétonnées qui le dominaient, mais le coût de ces projets finit par contraindre la

³ On récupère pour l'industrie ou la construction les résidus charbonneux, les grès ou les schistes.

municipalité à accepter la démolition des tours, en 1991⁴.

Néanmoins, les années 1990 s'accompagnent d'une prise de conscience de l'importance de la mémoire minière comme élément de l'identité du territoire, et de l'émergence d'une volonté renouvelée de considérer les traces de l'activité minière comme des éléments patrimoniaux nécessitant d'être protégés et valorisés. Le Ministère de la Culture participe à cette reconnaissance en intégrant le patrimoine industriel minier du Nord-Pas-de-Calais aux Monuments historiques : ce sont ainsi trois chevalements qui sont inscrits en 1992 à l'inventaire des MH⁵, qui comprend aujourd'hui 72 sites du bassin minier⁶. Les acteurs locaux s'investissent de façon croissante dans ce processus de patrimonialisation, aboutissant à l'inscription, en 2012, du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, événement majeur pour la région, porté pendant dix ans par des nombreux acteurs publics et associatifs réunis au sein de l'association « Bassin minier uni ». Les trente dernières années ont ainsi été marquées par des politiques de protection, d'aménagement ou de reconversion des sites qui répondent désormais à des logiques de valorisation patrimoniale tout autant qu'aux impératifs d'aménagement du territoire. Dans ce ré-usage des lieux, on peut distinguer quatre grandes démarches qui, loin de s'exclure l'une l'autre, se croisent dans des sites communs :

–une démarche historique :

Tous les vestiges conservés aujourd'hui illustrent l'histoire de l'exploitation minière et peuvent par conséquent être visités, notamment les quatre grands sites qui ont été conservés dans leur intégralité : la fosse Delloye de Lewarde, le 11/19 de Loos-en-Gohelle, la fosse d'Arenberg à Wallers et le 9/9bis d'Oignies. Le site de Lewarde, qui accueille le Centre Historique Minier, ainsi que le Centre d'interprétation de la Cité des Électriciens de Bruay-la-Buissière⁷, offrent une découverte approfondie et fréquemment renouvelée de ces presque trois siècles d'histoire minière.

–Une approche culturelle :

Certains des sites préservés ont opté pour une reconversion vers des activités artistiques et culturelles : la Cité des Électriciens accueille ainsi des artistes en résidence, la fosse n°9/9 bis d'Oignies comprend désormais le Métaphone, une salle de spectacle à l'architecture innovante, la fosse d'Arenberg à Wallers (où a été filmé le *Germinal* de Claude Berry) accueille la structure « Creative mine », projet de pôle d'excellence lié au monde du cinéma... On peut également citer Culture commune, association culturelle basée à Loos-en-Gohelle, ou encore, bien sûr, l'établissement du Louvre-Lens sur une des principales friches minières de la ville qui représente évidemment une reconversion culturelle de premier plan.

–un engagement environnemental :

Sous l'impulsion de la municipalité, Loos-en-Gohelle est une ville qui, très tôt, s'est engagée dans une démarche de développement durable. L'ancienne base du 11/19

4 Cette problématique est toujours aussi forte aujourd'hui, ce qui montre bien que l'inscription au Patrimoine mondial est une reconnaissance internationale qui n'entraîne aucune forme de financement direct de la part de l'UNESCO : parmi les éléments reconnus au sein du Bassin minier, plusieurs sont considérés comme en danger du fait de leur état de conservation. Voir <http://www.bassinminier-patrimoine-mondial.org/actualites/soutenez-restauration-patrimoine-minier-danger/> ou le cas du chevalement d'Anhières, illustré dans de nombreux médias régionaux ou nationaux.

5 Chevalements métalliques situés à Condé-sur-l'Escaut, Liévin et Marles-les-Mines.

6 La majorité d'entre eux ont été inscrits en 2009 et 2010, dans le cadre de la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial. https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_monuments_historiques_du_bassin_minier_du_Nord-Pas-de-Calais

7 La Cité des Électriciens est une cité minière datant des années 1850, qui représente les plus anciens logements de mineurs (les célèbres « corons ») conservés dans le Pas-de-Calais. Abandonnée à la fin du XX^e siècle, elle a été entièrement réhabilitée depuis 2013 et constitue un des cinq sites majeurs du patrimoine du Bassin minier, avec les grandes fosses intactes citées ci-dessus.

concentre aujourd'hui de très nombreuses structures qui valorisent le patrimoine local tout en développant des activités de préservation de l'environnement. A Rieulay, l'exploitation du terril ayant provoqué un affaissement du sol et une remontée de la nappe phréatique, la municipalité a fait le choix d'un ré-aménagement du site sous la forme d'un espace naturel qui, aujourd'hui, accueille une base de loisirs nautiques, une réserve ornithologique mais aussi une activité agricole sous la forme d'une chèvrerie biologique, chargée d'assurer le défrichage naturel du terril. On peut aussi citer Aquaterra, ou Parc-des-îles, un jardin développé sur le site pollué des anciennes cokeries de Drocourt. Ces exemples sont loin d'être exhaustifs : cette thématique du développement durable a fait l'objet de très nombreux projets, soutenus par la Région dans le cadre du schéma d'aménagement de la Trame verte et bleue.

–La pratique sportive :

La multiplication des friches, mais aussi l'existence de sites spécifiques comme les terrils ont donné naissance à de nouveaux projets liés à la pratique sportive : dans certaines parties du Bassin minier, les terrils représentent en effet les seuls reliefs disponibles. Le projet le plus original est sans nul doute la base de loisirs Loisinord, à Noeux-les-Mines, qui permet à la fois la pratique des sports nautiques sur son lac d'affaissement, mais aussi le ski sur la piste artificielle établie sur un terril depuis 1996. Ces dernières années, c'est la pratique de la course qui est encouragée, en organisant notamment des compétitions qui sont l'occasion de valoriser à la fois la région et le patrimoine minier : la « Route du Louvre », unique marathon de la région, le « Trail de pyramides noires », développé par la Mission Bassin minier, la « Course des terrils » de Raismes.... Très récemment, c'est la ville de Noyelles-sous-Lens qui a lancé un projet d'établissement d'un stade de trail sur l'un de ses terrils.

La question de la reconversion du bassin minier est donc marquée par une forte évolution. Pendant plus d'un siècle, la quête d'une reconversion des sites miniers a quasi systématiquement entraîné une destruction des installations pour permettre le réemploi des lieux. C'est avec la prise de conscience de l'importance de l'histoire minière comme élément fort de l'identité du territoire que, à la fin du 20^e siècle, a émergé l'idée d'une nécessaire sauvegarde de sites : cette sauvegarde a parfois été symbolique, avec la seule conservation des chevalements, qui dans certains lieux deviennent les uniques marqueurs de l'ancienne activité, tandis que certains sites ont pu, en revanche, être conservés presque tout entiers. Leur préservation s'inscrit désormais dans une logique de projets, portés par de nombreux acteurs (associations, municipalités, Départements, Région, État, Mission Bassin Minier...), qui ouvrent la voie à de nouvelles activités économiques et/ou culturelles. Le développement d'une stratégie événementielle reposant sur des moments culturels⁸ ou sportifs⁹ est devenu un outil de promotion du Bassin minier, sans nécessiter une reconversion préalable des lieux. De façon plus générale, l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO a contribué à l'émergence d'un tourisme local, national et européen et favorisé un retournement d'image, notamment auprès des habitants – en dépit de la persistance de certains préjugés tenaces.

J. Dos Santos, professeur d'histoire-géographie au Lycée Louis Pasteur de Somain (Académie de Lille), missionnée auprès du Centre Historique Minier de Lewarde

8 En 2020 devaient ainsi se tenir des événements célébrant le Tricentenaire de la découverte du charbon dans le Nord ou encore la manifestation « Upernoir », un ensemble d'événements culturels et touristiques liés à l'exposition « Soleils noirs » du Louvre-Lens et à l'inscription du bassin minier à l'UNESCO, repoussés à 2021 suite à la crise sanitaire.

9 Les courses de trail déjà évoquées mais aussi les courses cyclistes, comme le mythique Paris-Roubaix qui emprunte de nombreux cavaliers pavés.

Documents complémentaires

Doc 1 : les sites patrimoniaux miniers les plus anciens du Valenciennois

		
Pompe à feu de la fosse du Sarteau (1826, Fresnes-sur-Escaut)	Fosse de La Sentinelle (1824) transformée en église en 1854	Fosse Mathilde (1831) transformée en logements en 1863 (Denain)

Doc 2 : Fresques INA / mémoires des mines : Reportage sur la destruction d'un chevalement à Hérin (1978)



The screenshot shows a video player interface for a reportage on the demolition of a mine headframe. The video title is "Disparition du dernier chevalement d'Hérin". The date is 14 déc 1978, and the duration is 02m. The video shows a large, dark, skeletal metal structure (the headframe) being demolished, with a large plume of dust and debris rising from the base. The INA logo is visible in the bottom right corner of the video frame. Below the video frame, there are several small thumbnail images showing different scenes from the reportage.

<https://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00189/disparition-du-dernier-chevalement-d-herin.html>

Doc 3 : Différents acteurs de la patrimonialisation du Bassin minier

3a. Des anciens mineurs :

Témoignage sonore de Désiré Lefait, ancien mineur d'Oignies et président de l'association Accusto Seci qui a assuré l'entretien et la protection des bâtiments et des machines de la fosse 9/9 bis et en a ainsi permis la sauvegarde (2015)



<https://soundcloud.com/mecanique-des-sons/desire-lefait-ancien-mineur-et-sauveur-du-passe-minier>

3b. Les élus locaux : l'exemple de Loos-en-Gohelle

« Loos-en-Gohelle et l'action des élus depuis 1977

Il n'est pas possible de comprendre la politique d'aménagement et de développement de la ville de Loos-en-Gohelle sans la relier à la personnalité des deux maires qui se sont succédé depuis les années 1970, eux-mêmes héritiers d'une famille engagée politiquement de longue date sur le territoire.

Marcel Caron, le père, né sur la commune en 1930, chef d'entreprise, devient maire socialiste en 1977 et reste aujourd'hui pour les Loossois la grande figure de la ville, qui a su sortir la commune et ses habitants de l'impasse minière.

En 2001, Jean-François Caron, écologiste, succède à son père à la tête de la commune, qu'il dirige toujours actuellement. Fortement engagé dans le monde associatif, il est l'un des fondateurs de l'association La Chaîne des Terrils. Il occupe également des responsabilités d'élu au Conseil Régional depuis 1992 [jusqu'en 2015] où il travaille en particulier sur les questions environnementales, d'aménagement et de développement durable. Omniprésent sur le territoire du bassin minier, il s'agit d'un homme-orchestre qui s'est fixé comme objectif de retourner l'image négative de sa ville, et plus globalement du bassin minier, voire de la région tout entière, en se saisissant de la tradition ouvrière et industrielle pour en faire un élément de fierté et d'exemplarité culturelle, mais aussi un support de développement social et économique. Il porte à bout de bras toutes les actions engagées et ouvre sans cesse de nouveaux chantiers. C'est lui qui est à l'origine de l'implantation des structures économiques sur le 11/19 et qui a créé le marathon de la Route du Louvre. Plus globalement, il a également piloté au niveau régional une « Conférence Permanente du Bassin minier » pour sortir le bassin de la crise et il est l'un des principaux acteurs du classement Unesco du bassin minier. Moteur d'un renouvellement complet de la gestion du territoire local sous l'angle écologique, relais de la transformation culturelle et de la valorisation patrimoniale initiée par Marcel Caron, il se trouve aujourd'hui à la fois en situation de pionnier et d'équilibriste. »

Extrait de Melin Hélène, « Loos-en-Gohelle, du noir au vert », *Multitudes*, 2013/1 (n° 52), p. 59-67. <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2013-1-page-59.htm>

Doc 4 : Des reconversions originales de sites miniers



Piste de ski de Loisinord (Noeux-les-Mines)
Photographie CHM/JP Mattern 2008

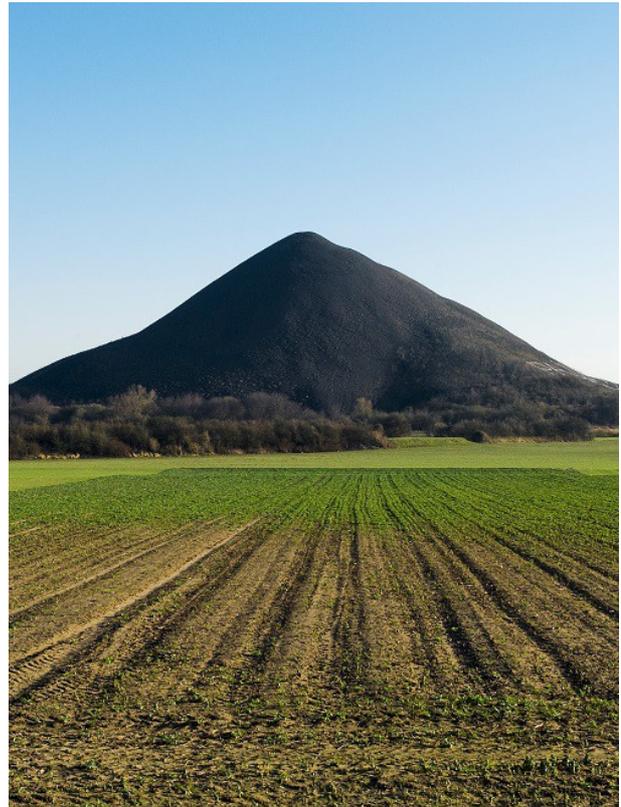


Panneau explicatif sur la base de loisirs de Rieulay
Photographie juin 2020

Doc 5 : Des éléments du patrimoine minier isolés

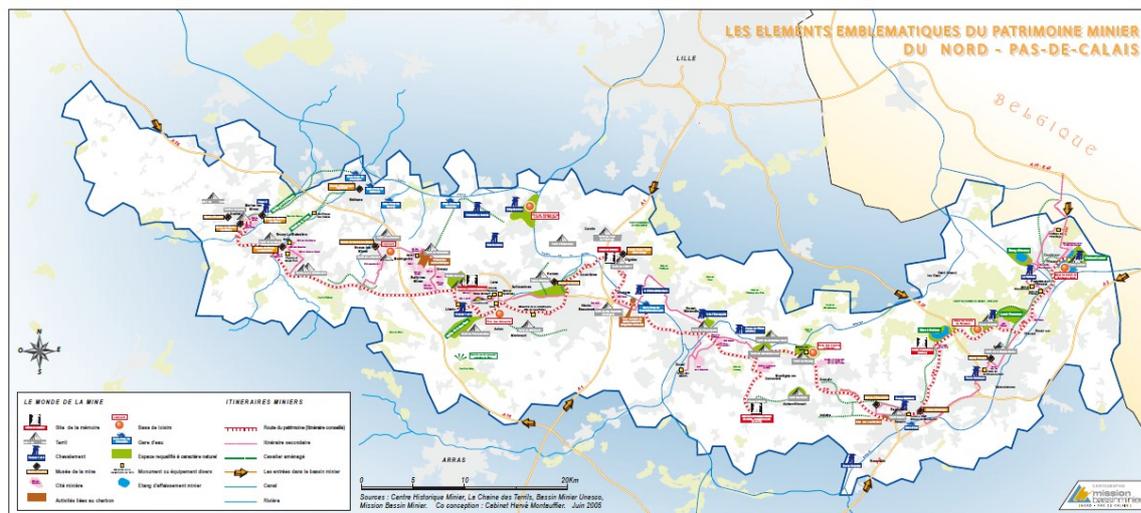


Chevalement de la fosse 1 de Liévin
Photographie CHM / JP Mattern 2008



Terril de Harnes
Photographie CHM / JP Mattern 2008

Doc 6 : Carte touristique du patrimoine minier du Bassin du Nord-Pas-de-Calais.
<http://www.missionbassinminier.org/ressources/cartes.html>



Réalisée par la Mission Bassin minier en 2005 dans le cadre de la candidature au Patrimoine mondial, cette carte a été conçue dans un objectif de valorisation touristique : l'idée d'un tourisme culturel et patrimonial au sein du Bassin minier, peu prise au sérieux il y a encore quelques années, est devenue aujourd'hui une des clefs de la reconversion du territoire.

Doc 7 : Le tourisme, un enjeu de la reconversion économique : l'exemple d'ALL (Autour du Louvre-Lens)



Photographie d'un des produits de la marque ALL : une boule à neige « terril », conçue par la Mission Bassin minier.

ALL est une marque créée par le département du Pas-de-Calais afin de faire du territoire une destination internationale, suite à la réussite de l'implantation du Louvre-Lens. Elle se diffuse sous la forme de produits qui valorisent le patrimoine local (l'histoire minière, mais aussi l'agriculture ou la gastronomie), ainsi que par une labellisation de nombreux sites ou événements, dans le cadre d'une politique de valorisation touristique du Bassin minier.